



CMRC-NRC

Évaluation du Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs

Sommaire du rapport d'évaluation
Le 6 décembre 2018

Bureau de la vérification et de l'évaluation



Conseil national de
recherches Canada

National Research
Council Canada

Canada 

Préparé par :

Bureau de la vérification et de l'évaluation
Conseil national de recherches du Canada

Approbation

Le présent rapport a été approuvé par le président du CNRC le 19 décembre 2018.

© (2019) Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le Conseil national de recherches du Canada.

N° de cat. NR16-257/2-2019F-PDF

ISBN 978-0-660-29586-2

English version available

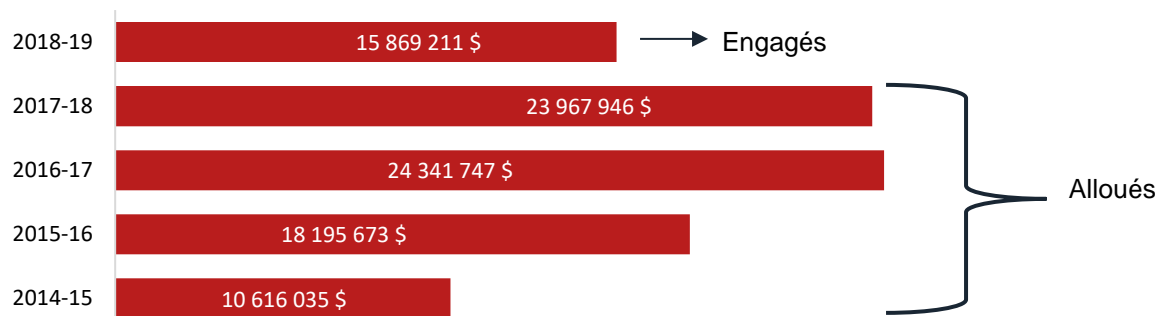
Description du programme

Lancé en 2014, le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs (PCAI) verse des contributions non remboursables à 16 accélérateurs et incubateurs (A/I) canadiens qui utilisent ces fonds pour entreprendre de nouvelles activités ou offrir un niveau de service accru. Le programme a pour objectif de créer une masse critique d'accélérateurs et d'incubateurs de calibre exceptionnel afin qu'ils viennent ensuite en aide aux petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes.

Le PCAI est une initiative issue du Plan d'action sur le capital de risque du gouvernement du Canada et conceptualisée et créée par Finances Canada. La prestation du PCAI a été confiée au PARI CNRC en raison de son expérience dans la distribution de contributions à des organisations, notamment des A/I. Temporaire, le PCAI prendra fin en mars 2019.

Allocation des fonds

Les fonds alloués aux A/I au cours des quatre premières années du programme se chiffrent à 77 121 401 \$. Si l'on ajoute les fonds engagés pour la dernière année du programme, le total des fonds distribués atteindra 92 990 612 \$.



Portée et méthodologie

La présente évaluation visait surtout à établir dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints. Les évaluateurs ont aussi analysé la pertinence continue du programme ainsi que l'efficacité de sa prestation. Leurs constatations pourraient aider les organisations assurant la prestation de programmes similaires à mieux les comprendre et les guider dans leur démarche.

L'évaluation s'est appuyée sur les sources de données suivantes :

- Examen de documents et de données
- Sondage en ligne auprès des entreprises clientes des A/I financés par le PCAI (n=549)
- Entretiens avec des représentants des A/I (n=15), des représentants du PARI (n=5) et des parties intéressées de l'extérieur (n=5)
- Analyse coûts-avantages

Limites de l'évaluation et stratégies utilisées pour les atténuer

La portée de l'évaluation a été limitée par la qualité des données dont nous disposions et par les réticences de certains A/I à participer au processus de collecte des données, parce qu'ils voyaient cette tâche comme un fardeau administratif.

L'effet de ces limites a cependant été atténué par un exercice d'épuration massive des données et par le déploiement d'efforts de validation.

Constatations générales de l'évaluation

Le PCAI continue de répondre aux priorités changeantes du gouvernement en matière d'aide aux PME novatrices.

- Le PCAI continue de répondre à un besoin et demeure conforme aux priorités gouvernementales.
- Le PCAI correspond parfaitement aux priorités gouvernementales en matière d'aide aux PME.
- Le PCAI correspond aussi aux priorités plus récentes comme l'élargissement de l'éventail de mesures d'aide proposées aux PME et le renforcement du réseau canadien d'accélérateurs et d'incubateurs.

Selon les données dont nous disposons, les A/I financés par le PCAI comptent une clientèle plus nombreuse maintenant composée dans bien des cas d'entreprises mieux établies plutôt que de petites entreprises en démarrage.

- Grâce au PCAI, les A/I financés ont étendu la portée de leurs activités à un plus grand nombre d'entreprises.
- Le PCAI a également aidé les A/I à prendre de l'expansion et à accroître leurs capacités, leur donnant ainsi l'occasion de travailler avec des entreprises mieux établies plutôt que de se limiter aux entreprises naissantes.

Les A/I financés par le PCAI offrent des services nouveaux ou étendus que les entreprises clientes sondées valorisent.

- Le PCAI a permis aux A/I financés d'offrir un large éventail de services nouveaux ou améliorés à leurs clients qu'ils n'auraient pu autrement offrir.
- Dans l'ensemble, les entreprises clientes ont trouvé utiles les services qu'elles ont reçus et estiment en avoir tiré de nombreux avantages.

Selon les données dont nous disposons, l'aide versée par les A/I aux entreprises clientes grâce aux fonds du PCAI a contribué à la création de richesses au Canada

- Collectivement, les revenus et les fonds propres des entreprises clientes ont augmenté de manière considérable.
- Les entreprises dont les revenus ou les capitaux propres ont connu une croissance particulièrement élevée estiment que cette croissance est en bonne partie attribuable à l'aide d'un A/I.
- Le PCAI a engendré des retombées modestes, mais positives dans l'économie canadienne.

La prestation du PCAI a posé des difficultés et a été riche en enseignements.

- Les coûts de la prestation du PCAI ont été plus que deux fois supérieurs au montant initialement prévu. Ce gonflement des coûts s'explique en partie par la complexité du programme et les difficultés imprévues qui en ont découlé (longueur du processus de vérification diligente préalable et de négociation des accords de collaboration, longueur et complexité du processus d'examen des demandes de remboursement, difficultés liées à la collecte des données de rendement auprès des bénéficiaires du PCAI, etc.).

- On n'a pas initialement pris le temps nécessaire à l'acquisition d'une compréhension approfondie du programme nécessaire à la mise au point de mécanismes de prestation efficaces. Le PARI a donc dû consacrer beaucoup de temps à l'adaptation de ses processus aux paramètres du PCAI.
- Des efforts considérables ont dû être déployés pour surmonter les difficultés auxquelles s'est heurtée la prestation du programme. En conséquence, on en a tiré de nombreuses leçons qui pourraient être prises en compte dans l'organisation de tout programme éventuel similaire.

Recommandations et réponse de la direction

Recommandation 1 : Avant de lancer tout nouveau programme du même type que le PCAI, il conviendrait de se donner suffisamment de temps pour bien planifier et créer avec soin les exigences et processus administratifs.

Recommandation 2 : Lorsqu'on aura bien compris le niveau d'efforts qu'exige la prestation de nouveaux programmes semblables au PCAI, il conviendrait d'y affecter les ressources nécessaires.

Recommandation 3 : Pour tout programme semblable au PCAI, les exigences de communication de l'information devraient être clairement établies (conformément à un cadre de rendement bien défini) et comprises avant la signature de tout accord de contribution.

Recommandation 4 : Pour tout programme similaire PCAI, dont les bénéficiaires finaux passent par un intermédiaire, il faudrait envisager une collaboration avec d'autres programmes d'aide à l'innovation et à l'acquisition de capacités afin que tous les programmes s'entendent sur une méthode commune de collecte des données de rendement. On s'assurerait ainsi que l'administration fédérale dispose de l'information nécessaire pour évaluer le rendement de ses investissements.

Réponse de la direction : Toutes les recommandations sont acceptées.

Comme le PCAI prend fin en mars 2019, le PARI partagera les leçons apprises et les recommandations issues de l'évaluation avec les autres ministères fédéraux afin que les responsables du développement de nouveaux programmes semblables au PCAI puissent en tenir compte.